

Réf: Dossier N° 074539

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BONNE CONDUITE TRANSPORT SARL » en abrégé « B.C.T »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE NOUVEAU CHU non loin du carrefour GOLGOTHA, Lot 4469, Ilot 397

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONNE CONDUITE TRANSPORT SARL » en abrégé « B.C.T »

Objet : TRANSPORT PUBLIC ET PRIVE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE NOUVEAU CHU non loin du carrefour GOLGOTHA, Lot 4469, Ilot 397

Dirigeant(s) : M GBOGOURI KATOU FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00632 du 16/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05815/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

